

# GINSBACH Félix

(1896 - )

Luxembourg-city

## Patents (details)

### 1 - Treatment of peat

US patent	1686807
Application date	23 April 1927
Assigned to	HORST Heinrich, Berlin-Charlottenburg

*Attempts have recently been made to dewater peat by artificial means. Appreciable progress has already been made towards dispensing entirely with the tedious and ineffective drying in air. The most successful method of de-watering by artificial means, involving the application of pressure to the peat, consists in adding substances to the peat prior to its being pressed. In order to de-water to the maximum extent possible and with the least possible utilization of added substances, the process of dewatering according to the present invention is split up in known manner into a plurality of pressing operations, in which, when using dry peat as the additive substance, the latter is added, according to the invention only at the final pressing operation. Owing to the fact that the additive dry peat in the dewatering process acquires a water content substantially the same as that of the dewatered pressing material, it is necessary always to employ a definite quantity of the final product of the treatment, in order by artificial drying to restore the initial content of water to the additive peat.*

*It is obvious that the less the quantity of added peat that requires to be used, and the further the de-watering is carried out by pressing, the greater becomes the yield, and thus the greater the efficiency.*

*It is known that the water in the raw peat is the less firmly held the more water there is in the raw peat. Upon this fact is based the de-watering action of trenches dug in peat land marshes, by which in time a very considerable quantity of water can be withdrawn. It is also possible to squeeze out a small part of this superfluous water by mechanical pressure. This, however, has the disadvantage that the time required and the apparatus employed bears no relation to the moderate de-watering effect secured.*

(no drawing)

### Corresponding patent

LU (3)

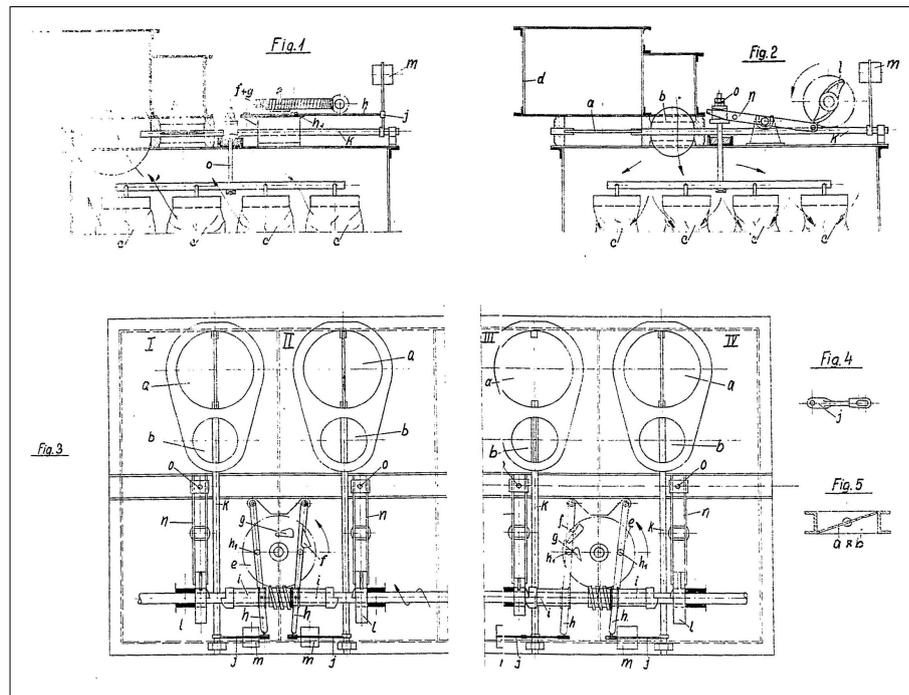
### 2 - Dispositif mécanique de nettoyage pour filtres à sacs

FR patent	688212
Application date	14 January 1930

*Il existe différents dispositifs mécaniques pour le nettoyage des filtres à sacs, notamment ceux où des arbres à rochets sont combinés avec des leviers.*

*Le nettoyage des filtres à sacs nécessite une double opération: en premier lieu, on coupe l'arrivée de l'air servant à l'aspiration pendant qu'on admet celui qui sert au nettoyage; en second lieu les sacs sont soumis au secouage mécanique.*

*Un filtre comprend toujours plusieurs compartiments qui sont isolés à tour de rôle, afin d'en permettre le nettoyage. Il est de toute importance que le secouage ne commence que lorsque la vanne d'aspiration est fermée, et celle d'admission de l'air de nettoyage ouverte. L'opération de secouage doit être terminée avant que la vanne d'expiration ne se rouvre et que la vanne d'air de nettoyage ne se ferme. Faute de quoi, la poussière ne peut se déposer et tourbillonne dans le filtre. Les mécanismes à transmission fixe n'atteignent pas le but indiqué, que la présente invention réalise en tous points.*



### Corresponding patent

LU

### 3 - Procédé et appareil pour la filtration de gaz poussiéreux

FR patent	748144
Application date	23 December 1932
Patent owner	Ginsbach, Hannen & Cie

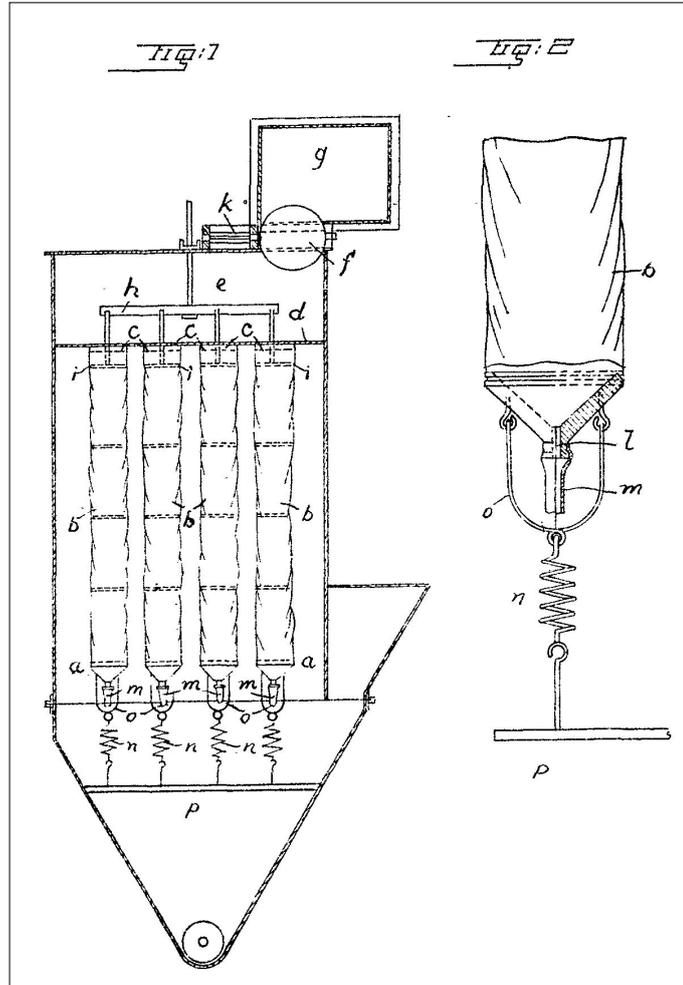
*La présente invention a pour objet un procédé de filtration de gaz poussiéreux au moyen de filtres à sacs ainsi qu'une disposition de filtres à sacs convenant pour la réalisation de ce procédé.*

*Le procédé de filtration de gaz poussiéreux au moyen de filtres à sacs, tel qu'appliqué jusqu'ici dans tous les systèmes de filtres à sacs est caractérisé par ce fait que les gaz poussiéreux (l'air étant considéré comme gaz permanent) sont aspirés ou refoulés à travers des sacs en tissu filtrant de façon que les poussières à éliminer se déposent contre la face intérieure des sacs. L'évacuation de la poussière est opérée pendant la période de nettoyage par le secouage des sacs, dont l'effet est secondé par un balayage simultané. Le balayage peut être fait à l'air ou au gaz épuré et le sens du courant du gaz de balayage est inverse de celui du gaz poussiéreux, c'est-à-dire que le premier est aspiré ou refoulé de l'extérieur vers l'intérieur, à travers le tissu filtrant.*

*Ce procédé présente l'inconvénient de diminuer le pouvoir filtrant des sacs, le courant de gaz poussiéreux aspiré ou refoulé de l'intérieur vers l'extérieur des sacs tendant à écarter les fibres du tissu dont sont formés les sacs et à laisser passer les poussières.*

*Le procédé, objet de l'invention, a pour but principal de remédier à cet inconvénient et d'obtenir au contraire, pendant la période de travail, une augmentation du pouvoir filtrant tandis que, lors du nettoyage, l'évacuation de la poussière déposée est facilitée.*

*Dans ce but, ce procédé est caractérisé essentiellement par ce fait que le gaz poussiéreux est dirigé de l'extérieur vers l'intérieur, à travers les sacs, durant la période de travail de sorte que la poussière se dépose sur la paroi extérieure des sacs. Le nettoyage est obtenu de la façon connue par secouage ; son effet est secondé simultanément par un courant de gaz de balayage, traversant les sacs en sens inverse c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur dans le but d'évacuer le dépôt de poussière.*



#### 4 - Perfectionnements aux filtres à sec pour le dépoussiérage par la voie sèche

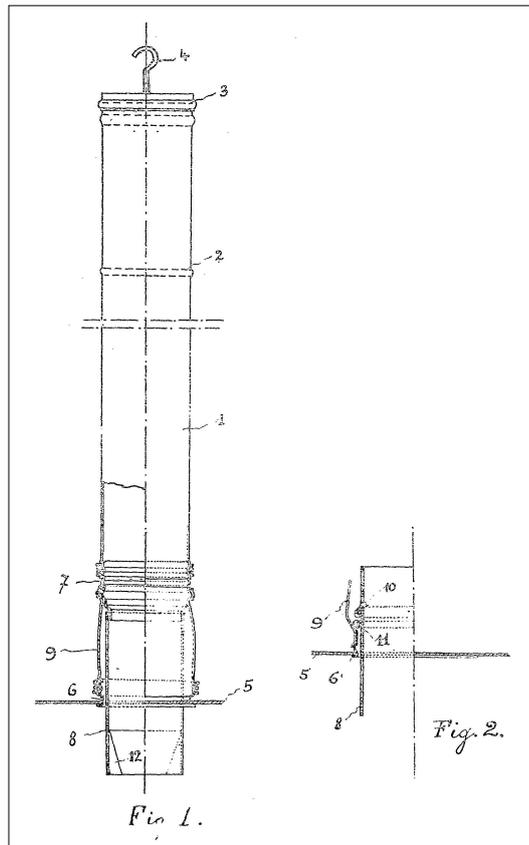
FR patent                    813088  
Application date        27 October 1936

*On connaît les manches filtrantes en tissu utilisées dans les installations de dépoussiérage par la voie sèche. Le fluide gazeux à dépoussiérer est envoyé au travers du tissu de ces manches au passage duquel les poussières se séparent du flux gazeux pour être récoltées par un organe d'évacuation. Une partie des poussières s'accroche toutefois au tissu; pour éviter leur accumulation sur celui-ci à intervalles de temps périodiques, on provoque un secouage des manches, tandis que dans le même temps dit «de balayage», un courant d'air propre, traverse le tissu en sens inverse de celui du fluide poussiéreux.*

*Les manches filtrantes sont en général des tubes cylindriques qui sont suspendus à leur partie supérieure et pendent verticalement dans le compartiment ou cellule filtrante.*

.....

*L'objet de la présente invention met fin aux difficultés prémentionnées, moyennant un dispositif simple, bon marché, de fonctionnement certain.*



## 5 - Procédé de réalisation d'un terreau biologique par la fermentation aérobie des ordures ménagères et autres déchets organiques

FR patent                    862228  
Application date        12 December 1939

*L'amendement des terres repose essentiellement sur trois facteurs bien connus:*

- 1° *Les micro-organismes du sol, producteurs de nitrates, dont le rôle est de digérer les phosphates et la cellulose, d'aérer le sol et de l'enrichir en acide carbonique;*
- 2° *Le substrate (humus), dans lequel ces micro-organismes vivent, se développent et se multiplient, et*
- 3° *Les substances servant de nourriture auxdits micro-organismes.*

*Les engrais chimiques ne fournissent au sol que des sels qui, sans être jamais favorables à la vie et au travail des micro-organismes, leur sont parfois nuisibles. Le fumier, n'apporte par contre, en dehors d'éléments nutritifs, que les micro-organismes qui y sont contenus fortuitement, et notamment des bactéries nuisibles aussi bien que des bactéries utiles.*

*L'objet de la présente invention est un procédé de réalisation d'un terreau biologique ne contenant que des bactéries utiles, seules à même d'enrichir et de fertiliser le sol.*

*Le processus suivant l'invention consiste à traiter dans des cellules de fermentation, de manière à y développer exclusivement la fermentation aérobie, des ordures ménagères, déchets d'abattoirs, balayures et déchets organiques en général, préalablement traités par rayons ultra-violets, débarrassés par triage des matières inertes et déchetées par des appareils connus.*

*On connaît de telles cellules de fermentation. Pour y obtenir cependant une fermentation active, il fallait jusqu'à présent mélanger aux ordures à traiter des matières étrangères. Il est connu aussi d'envoyer de l'air dans les cellules de fermentation; cependant, jusqu'à présent, il n'a pas été possible, par suite de répartition inégale de l'air, malgré les grandes quantités d'air mises en œuvre, d'éviter complètement la fermentation anaérobie, ou putréfaction, qui dégage des gaz nauséabonds et est indésirable.*

*Pour éviter ces inconvénients, le procédé suivant la présente invention fait usage d'une cellule, - conditionnée de manière à favoriser le développement et la conservation de chaleur de son contenu, - dans laquelle les*

quantités d'air, d'oxygène et d'humidité sont dosées rigoureusement et réparties uniformément dans la masse, de façon à correspondre à tous moments aux exigences de la fermentation aérobie. Le processus de la fermentation aérobie se développe mieux dans un milieu chaud. Pour permettre l'élévation de la température et la conservation de la chaleur, le procédé suivant la présente intention fait usage d'une cellule à dôme parabolique ou hyperbolique, aménagé spécialement pour réfléchir vers la masse en fermentation les rayons calorifiques, et dont les parois sont efficacement calorifugées au moyen d'un revêtement de béton poreux ou de toute autre matière isolante propre à réduire les déperditions de chaleurs. Au surplus, dans le dôme couronnant la cellule peut être disposée, suivant l'invention, une lampe à rayons infrarouges, qui a pour fonction de provoquer un échauffement de la masse, de façon à favoriser le développement des thermophyles.

